

Monsieur Frédéric DUMOUCHEL
SUD AUTOROUTES
16, Boulevard des Tuileries
Résidence le Vendôme
38300 BOURGOIN-JALLIEU

Paris, le

25 AVR. 2012

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier du 15 mars dernier, vous avez souhaité connaître ma position sur la privatisation des autoroutes. Je vous en remercie.

Lorsqu'en 2005, le Gouvernement, sous la pression de Nicolas Sarkozy, a décidé de privatiser les concessions autoroutières françaises, les socialistes se sont fortement opposés à ce bradage du patrimoine national.

Au moment de la privatisation des concessions, l'engagement avait été pris de n'augmenter – au maximum – les péages autoroutiers qu'à un taux très légèrement supérieur à l'inflation. Or, sur la période 2005-2010, le ticket de péage affiche d'ores et déjà une progression de 11,5%, presque deux fois supérieure à l'inflation. C'est la part du bénéfice net versé aux sociétés d'autoroutes sur chaque ticket qui a notamment très largement augmenté, passant de 12 à 16%. En conséquence, en dépit de la crise, et de la légère baisse du trafic autoroutier, les recettes des concessionnaires ne cessent d'augmenter – avec une progression moyenne de 3% par an. Depuis leur privatisation, les trois sociétés d'autoroutes ASF, APRR et SANEF seules ont ainsi engrangé plus de cinq milliards d'euros de profits, sans compter les bénéfices pour 2011.

La valorisation de la participation de l'État dans les sociétés d'autoroutes n'a, elle, rapporté que 14 milliards d'euros au budget de l'État, alors que les sociétés auraient dû dégager de 35 à 40 milliards d'euros de dividendes cumulés d'ici la fin des concessions (2032). En outre, les dividendes tirés de la participation de l'État devaient être affectés au financement des infrastructures de transports. Cette opération à courte vue a donc privé la France de ressources pérennes pour mener une politique volontariste de report des trafics de la route vers le rail et a tourné le dos à une politique d'aménagement du territoire ambitieuse s'appuyant sur des infrastructures performantes. Se pose d'ailleurs ainsi la question du contrôle de l'État sur ces sociétés en situation de monopole.

.../...

Quant au pouvoir d'achat des Français, il a été de nouveau mis à mal et ces hausses à répétition ont contribué à détourner les automobilistes de l'autoroute, alors que le risque d'accidents mortels y est inférieur de sept fois à celui constaté sur les routes. Cette situation est très préjudiciable. La question de l'évolution des péages devra donc être rapidement abordée, de façon sereine et objective avec l'ensemble des parties prenantes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.

François HOLLANDE